



■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 18-14791

Mercredi 7 Février 2018

Date d'envoi au service éditeur : 06/02/2018

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 06/02/2018 au 12/03/2018

Avis faisant référence à cette annonce (0) :
 > Créer un avis de transparence ex ante volontaire
 > Créer un avis de résultat de marché
 > Créer un avis d'annulation
 > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > Contact client

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 54
 Annonce No 18-14791
 Services

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Toul.
 Correspondant : alde HARMAND, 13 rue de Rigny B.P. 70319 54201 Toul Cedex, tél. : 03-83-63-76-15, télécopieur : 03-83-63-76-36,
 courriel : commande.publique@mairie-toul.fr adresse internet : <http://www.toul.fr>.
 Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.klecoon.com>.
 Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
 Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : accord-Cadre pour les missions de coordination SPS et de contrôle technique pour la Ville de Toul.
 Catégorie de services : 12.
 Lieu d'exécution : ville de Toul, 54200 Toul.
 Code NUTS : FRF31.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
 Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.
 Nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé : 4.
 Durée de l'accord-cadre : 3 an(s).
 Valeur maximum estimée (H.T.) : 180 000 euros.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne la conclusion d'un accord-cadre avec un maximum de 4 titulaires pour les missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé et 4 titulaires pour les missions de contrôle technique, dans le cadre des travaux réalisés par la Ville de Toul. Lors de la survenance du besoin, les titulaires de l'accord-cadre seront consultés sur la base de lettres de consultation détaillant le ou les besoins ainsi que les conditions de réponse et d'exécution à respecter. Des marchés découlant du présent accord-cadre, appelés marchés subséquents, seront passés avec les titulaires signataires de l'accord-cadre ayant présentée l'offre la mieux-disante.

Le CCAP et le CCTP détaillent certaines conditions relatives aux marchés subséquents
 Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le présent accord-cadre est décomposé en deux lots:

- lot n°1: Mission SPS avec un maximum annuel de 30 000 euros ht
 - lot n°2: Mission Contrôle Technique annuel de 30 000 euros HT
 Accord-Cadre conclu pour une période initiale de 1 an. Il pourra être reconduit tacitement au maximum deux fois pour une période de reconduction de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 24 mois.

Refus des variantes.
 Prestations divisées en lots : oui.
 Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.
 Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière prévue.
 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : type de prix défini par marché subséquent. Prix actualisables. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Sur les fonds propres de la Ville.
 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.
 Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
 Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 12 mars 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-BAT-005.

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : http://www.klekoon.com/dematernet/formulaire_3_Detail_Consultation.asp?consultation_ID=71298. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. La présente consultation ne fera l'objet d'aucune négociation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie papier est autorisée : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 février 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Ville de Toul.

Correspondant : direction des Affaires Juridiques, 13 rue de Rigny B.P. 70319, 54201 Toul Cedex, adresse internet : <http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Ville de Toul.

Correspondant : service Bâtiment, 13 rue de Rigny B.P. 70319, 54201 Toul Cedex, , tél. : 03-83-63-76-25, , courriel : secretariat.batiment@mairie-toul.fr, adresse internet : <http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Toul.

Correspondant : direction des Affaires Juridiques, 13 rue de Rigny B.P. 70319, 54201 Toul Cedex, , tél. : (+33)3-83-63-76-15, , télécopieur : (+33)3-83-63-76-36, , courriel : commande.publique@mairie-toul.fr, adresse internet : <http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Ville de Toul.

adresse internet : <http://www.klekoon.com>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nancy 5 place Carrière C.O. n°20038 54000 Nancy, tél. : 03-83-17-43-43, courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr, télécopieur : 03-83-17-43-50 adresse internet : <http://www.ta-nancy.juradm.f>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Mots descripteurs : Contrôle technique, Etude.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - mission de coordination SPS.

Mission de coordination SPS : maximum 30 000 euros Ht/An.

Durée : 12 mois à compter de la date de notification du marché.

Informations complémentaires : le montant maximum sera identique pour chaque période de reconduction.

C.P.V. - Objet principal : 71317210.

Mots descripteurs : Etude

Lot(s) 2. - mission de Contrôle Technique.

Mission de Contrôle Technique : maximum 30 000 euros Ht/An.

Durée : 12 mois à compter de la date de notification du marché.

Informations complémentaires : le montant maximum sera identique pour chaque période de reconduction.

C.P.V. - Objet principal : 71631300.

Mots descripteurs : Contrôle technique

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 2018-BAT-005

Libellé de la facture : Ville de Toul Direction des Affaires Juridiques 13, rue de Rigny B.P. 70319 54201 Toul Cedex

Siret : 21540528300015

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 12 mars 2018

Objet de l'avis : Accord-cadre pour les missions de coordination sps et de contrôle technique pour la ville de toul

Nom de l'organisme : Ville de Toul

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

